

IPV

Initiative Pays Voironnais, soutenue par la Communauté d'agglomération, accompagne les porteurs de projets (création ou reprise d'entreprises), avec financements et parrainage.

Initiative Pays Voironnais est un maillon de la chaîne dans le parcours du créateur ou repreneur d'entreprise, et aussi pour un porteur de projet de premier développement (entreprise de moins de 5 ans). Son objectif est de valider la faisabilité et la viabilité de son projet et de l'aider à mobiliser les financements nécessaires pour se créer ou se développer, quelle que soit l'activité (exception faite de l'agriculture).

Aide au financement

Initiative Pays Voironnais octroie des prêts d'honneur, sans intérêt ni garantie personnelle, permettant de compléter l'apport personnel du créateur et d'avoir un effet de levier bancaire pour l'obtention d'un prêt.

L'association est également chargée de l'attribution d'aides nationales et régionales comme :

- Nacre (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise) ; aide de l'Etat pour la recherche financement et le suivi post financement.
- Inovizi ; dispositif régional de financement des jeunes entreprises innovantes destiné à intervenir aux moments déterminants » pour la réussite de ces projets (www.inovizi.com)
- Idéclic prime, Idéclic potentiel ; aides régionales à la création ou au premier développement

Suivi et Parrainage

Initiative Pays Voironnais accompagne aussi ses bénéficiaires dans le démarrage et le développement de leur activité et ce, pendant toute la durée du remboursement du prêt, avec un contact trimestriel et une rencontre annuelle. Une aide est alors apportée pour mettre en place des tableaux de bord de suivi de l'activité.

Les nouveaux chefs d'entreprises peuvent également bénéficier du parrainage par un cadre ou chef d'entreprise bénévole. Sur 1 à 3 ans, ils sont ainsi écoutés et conseillés pour augmenter leur chance de réussite et pérenniser leur activité.

Une rencontre mensuelle est aussi proposée avec le Club des Créateurs de l'ACEVE.

Depuis 2000 (date de création de IPV)
229 prêts d'honneur accordés
pour 1 979 057 euros
et 14 361 227 euros de levier bancaire

TÉLÉCHARGER

- > Idéclic Potentiel
- > Idéclic Prim'

40 rue Mainsieur
cs 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
Tél : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/financer-votre-projet/ipv-402.html>